
« Parlons affaires... »

RAPPORT ANNUEL 2004

Theratechnologies (TSX : TH)

est une entreprise biopharmaceutique canadienne qui met au point et développe des peptides thérapeutiques. Grâce à ses 72 employés dévoués, une expertise grandissante dans tous les champs du domaine biopharmaceutique, des partenariats stratégiques et une bonne situation financière, la Société est en bonne position pour poursuivre sa croissance.

table des matières

LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL **1** FAITS SAILLANTS 2004 **2**
PARLONS AFFAIRES AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA
DIRECTION **3** THGRF **6** DIABÈTE **8** MEMBRES DU CONSEIL **10**
RAPPORT DE GESTION **12** ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS **20**
INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE **40**

position de liquidités

(Excluant Celmed, pour les années terminées le 30 novembre, en milliers de dollars)

	2004	2003	2002
Dépenses en R et D	14 380 \$	16 963 \$	17 530 \$
Liquidités*	42 808 \$	43 226 \$	61 911 \$
Rythme d'absorption**	15 941 \$	17 044 \$	14 822 \$
Années de liquidités	3	3	4

* Incluant les espèces, quasi-espèces, placements obligataires, et crédits d'impôt et subventions à recevoir.

** Représenté par les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et excluant la variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport annuel contient des déclarations prospectives qui reflètent la vision actuelle de la Société à l'égard d'événements futurs. Les réalisations réelles ou résultats futurs peuvent différer de façon importante des attentes de la Société et cette dernière ne s'engage pas à mettre à jour ces informations. Les investisseurs ne devraient pas accorder une importance excessive aux déclarations prospectives contenues dans le présent rapport et devraient consulter l'analyse plus exhaustive des risques et incertitudes reliés aux affaires de la Société contenue aux pages 18 et 19 de ce document.

Cher actionnaire,

Dans le rapport annuel de l'an dernier, nous avons tracé l'historique des 10 premières années de Theratechnologies. Nous avons progressé rapidement en 2004 avec l'atteinte d'une étape importante à la mi-année, soit la sélection de la lipodystrophie associée au VIH à titre de première indication pour la poursuite en développement avancé de notre produit phare, le ThGRF (TH9507).

Relativement peu de sociétés canadiennes de biotechnologie ont célébré leur dixième anniversaire, et moins encore ont réussi à mener un produit jusqu'au développement avancé. La réussite de Theratechnologies repose sur une science de qualité, une saine gestion financière et une capacité de se réinventer à des moments critiques, tout en évoluant d'une entreprise vouée à la recherche à une entreprise indépendante et tournée vers le marché.

Cette évolution nous a amenés à recruter le prochain leader de Theratechnologies au sein de l'industrie pharmaceutique. Les entreprises qui réussissent connaissent bien leurs marchés. Elles prennent leurs décisions en fonction des besoins des marchés ainsi que des opportunités qu'ils offrent. Elles évaluent les risques et allouent les capitaux en fonction des rendements aux actionnaires.



lettre du président du Conseil

A. JEAN DE GRANDPRÉ

Lorsqu'Yves Rosconi s'est joint à nous en novembre en tant que nouveau chef de la direction, il a apporté avec lui 25 années d'expérience de l'industrie pharmaceutique; et il a fait sentir sa présence rapidement. Sa première priorité a été de revoir la stratégie réglementaire du ThGRF dans une perspective d'affaires. Des changements ont été apportés pour diminuer le risque global pour la Société, et la soumission modifiée a été déposée à la *Food and Drug Administration* (FDA) aux États-Unis en décembre 2004. Une rencontre avec la FDA aura lieu en mars 2005.

Également en décembre, nous avons réévalué nos trois projets de co-développement utilisant la technologie Macroflux® de ALZA Corporation. Le plus avancé d'entre eux était le programme sur la parathormone, qui avait atteint une étape critique et qui aurait nécessité d'importants investissements en 2005 et dans les années ultérieures. Après considération, la direction a conclu qu'il était préférable que notre capital soit investi dans des projets qui nous appartiennent et a entrepris de négocier le paiement d'un montant de 12 millions \$ US pour mettre fin aux trois projets de co-développement. Cette entente déleste la Société d'un risque considérable tout en lui permettant de garder le cap sur les programmes de développement liés à sa mission.

Les montants issus de la transaction avec ALZA, combinés aux 15,8 millions \$ provenant de l'émission d'actions et aux 2,5 millions \$ liés à la vente d'investissements au cours de l'année, nous ont placés dans une situation financière très solide. Nous sommes présentement en voie de vendre nos intérêts dans Andromed et Celmed BioSciences, ce qui devrait procurer des fonds additionnels non dilutifs pour les actionnaires et pouvant être réinvestis dans nos programmes.

Des changements sont également en cours au sein du Conseil d'administration. En plus de l'arrivée d'Yves Rosconi, nous avons accueilli M. Robert Goyer au Conseil. M. Goyer est reconnu pour sa grande expertise en matière de développement de médicaments et il a siégé au sein de plusieurs entreprises et organismes gouvernementaux. Sa contribution aux délibérations du Conseil sera la bienvenue.

Au nom du Conseil, je profite de cette occasion pour rendre hommage à Luc Tanguay, qui a exercé un leadership remarquable chez Theratechnologies de mai 2002 à novembre 2004 et qui continue d'apporter une contribution majeure à notre Société. J'aimerais également exprimer ma plus sincère reconnaissance à tous les employés, à mes collègues du Conseil d'administration et aux membres de notre Conseil consultatif scientifique, ainsi qu'à nos nombreux collaborateurs internationaux pour leur contribution de valeur au progrès continu de Theratechnologies en 2004.



A. Jean de Grandpré

Le 1^{er} mars 2005

faits saillants 2004

Nominations

M. Yves Rosconi, B.Sc. Pharm., M.B.A.
Président et chef de la direction,
et membre du Conseil d'administration

M. Robert G. Goyer, Ph.D.
Membre du Conseil d'administration

Développement clinique

Résultats cliniques positifs de phase II avec notre produit phare, le ThGRF (TH9507), dans la lipodystrophie associée au VIH

Résultats positifs de phase I sur la PTH transdermique

Décision de procéder au développement avancé du ThGRF dans la lipodystrophie associée au VIH

Étude de phase I avec le TH0318, un premier analogue du GLP-1

Soumission d'une demande de rencontre avec la FDA pour discuter de l'avancement du ThGRF

Activités financières

Financement par émission d'actions de 15,8 millions \$

Vente d'investissements pour 2,5 millions \$

Réception de 12 millions \$ US pour mettre fin aux trois projets de co-développement avec ALZA Corporation

Excellence scientifique

Six présentations scientifiques faites à l'occasion de l'Assemblée annuelle de l'*Endocrine Society*, deux affiches présentées devant l'*American Association of Pharmaceutical Sciences* et une affiche présentée au *Society of Toxicology Meeting*

Résultats de l'étude de phase II dans la lipodystrophie associée au VIH présentés dans le cadre de conférences scientifiques aux États-Unis, en Italie et au Portugal

Theratechnologies reçoit la distinction Mérite au Développement de la Recherche en Biotechnologie de l'Institut International de Promotion et de Prestige (Genève)



Yves Rosconi, président et chef de la direction

M. Yves Rosconi, B.Sc. Pharm., M.B.A., apporte à Theratechnologies plus de 25 années d'expérience dans le domaine de l'industrie pharmaceutique à l'échelle internationale. Il a débuté sa carrière aux Laboratoires Abbott et a, par la suite, travaillé pendant 21 ans chez Rhône-Poulenc Rorer au Canada et en Australie où des responsabilités grandissantes lui ont été octroyées, dont le poste de président-directeur général des opérations canadiennes. Après avoir quitté Rhône-Poulenc Rorer, il a été chef de l'exploitation des Laboratoires Æterna pendant deux ans avant de se joindre à Aventis (Paris) en tant que premier vice-président responsable de la division Afrique et Moyen-Orient.

parlons affaires

QUESTIONS

Vous aviez sans doute d'autres options à ce stade de votre carrière, pourquoi choisir Theratechnologies ?

Quelles sont vos premières impressions de l'entreprise ?

RÉPONSES

J'avais d'autres options mais mon objectif principal était de trouver un poste en biotech où je pourrais avoir un impact direct et mesurable sur la valeur de l'entreprise. Pour moi, cela correspondait à une entreprise bien implantée qui était à un stade de développement clinique avancé ou à la commercialisation, puisque c'est à ce niveau que se situe mon expérience.

Avant d'accepter le poste, je me suis fondé sur des opinions provenant d'observateurs externes et j'ai interviewé des gestionnaires clés de l'entreprise. En peu de temps, j'ai compris que Theratechnologies correspondait, à tous égards, à ce que je cherchais.

Au cours des derniers mois, j'ai passé beaucoup de temps avec nos employés, à apprendre à les connaître et à me familiariser avec l'entreprise. Je suis vraiment impressionné par l'équipe, par ses habilités et son dévouement envers la Société. Ces rencontres m'ont convaincu que nous avons une occasion extraordinaire de créer de la valeur chez Theratechnologies.

Le ThGRF constitue, en particulier, un composé qui présente une application thérapeutique étendue et qui est à la veille de passer en développement avancé. De plus, nous avons une capacité de découverte étonnante qui produit plus de molécules actives qu'il n'en faut; et de façon tout aussi importante, nous avons les ressources financières nécessaires pour réaliser tout cela. Ce sont d'excellents atouts à avoir en main.



J'ai également passé du temps avec des investisseurs qui, en général, considèrent que la Société possède une bonne base scientifique, mais qu'elle a besoin d'être davantage axée sur la commercialisation. Je suis entièrement d'accord et d'ailleurs, le changement d'orientation est en train de s'opérer.

À quoi vous attaquez-vous d'abord ?

D'abord et avant tout, nous avons besoin de concentrer nos efforts afin d'amener le ThGRF en développement clinique avancé, car il s'agit d'une occasion extraordinaire de créer de la valeur à court terme pour nos actionnaires. En même temps, nous devons maintenir une bonne situation financière, de manière à avoir la flexibilité et la liberté de faire ce qu'il faut pour bâtir de la valeur à long terme. Nous devons aussi consolider notre portefeuille de produits parce que, dans les années à venir, cette entreprise devra représenter beaucoup plus que le ThGRF. J'ai mentionné à l'instant notre capacité de découverte, qui a déjà produit des résultats précliniques prometteurs pour certains candidats thérapeutiques innovateurs dans le diabète. Nous devons élaborer une stratégie cohérente de développement de produits qui établit un lien entre nos capacités de découverte et les débouchés du marché.

Le choix de la lipodystrophie associée au VIH pour le développement avancé du ThGRF a été fixé avant votre arrivée. D'après vous, est-ce que cette décision était la bonne ?

Absolument, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, et c'est un aspect hautement important, il s'agit d'un besoin médical non comblé pour lequel aucun traitement n'a été approuvé. Cela nous donne la possibilité d'être parmi les premiers sur le marché. En termes de part de marché et de retour sur notre investissement, cela peut être très avantageux dans le domaine pharmaceutique.

Ceci dit, nous ne sommes pas les seuls à poursuivre cette indication. Une entreprise a environ un an d'avance sur nous avec un programme similaire qui teste l'hormone de croissance humaine recombinante. Comme la lipodystrophie associée au VIH est une maladie relativement nouvelle, il est avantageux que quelqu'un trace la voie aux plans clinique et réglementaire, ce qui pour nous réduit le risque de façon significative.

De plus, l'hormone de croissance humaine recombinante, si elle est approuvée, établira le prix barème pour le traitement de la lipodystrophie associée au VIH. C'est un aspect très important pour nous puisqu'il accroît notre capacité d'atteindre de bonnes marges de profit avec le ThGRF.

Enfin, nous croyons que le ThGRF pourrait présenter des avantages cliniques par rapport à la concurrence. Par exemple, nous avons des données cliniques démontrant que nous pouvons traiter des patients diabétiques et prédiabétiques, sans effets secondaires, ce que l'hormone de croissance humaine ne peut pas faire. C'est considérable parce que cela représente environ 35 % à 40 % de la population de patients ciblée.



Cherchez-vous un partenaire pour vous aider à compléter le développement clinique et le marketing ?

Voilà une question importante. Si on regarde d'abord le développement clinique, nous croyons qu'une entreprise de biotechnologie comme Theratechnologies peut mener une étude dans la lipodystrophie associée au VIH en raison de la portée et de la durée de l'étude clinique. On parle de quelques centaines de patients environ qu'on traiterait pendant un certain nombre de mois, et non pas de milliers de patients pendant un certain nombre d'années.

De plus, l'auditoire commercial que nous ciblons est composé d'un nombre relativement peu élevé de médecins spécialistes qui traitent les patients atteints du VIH. Cet aspect est important lorsqu'on considère le genre de partenaire qui serait le mieux placé pour nous aider à commercialiser le produit. Nous croyons que les possibilités de créer un rendement plus important pour nos actionnaires dans cette indication sont meilleures si nous travaillons avec des partenaires spécialisés dans la vente et la commercialisation, plutôt que de remettre toute cette valeur à une grande pharmaceutique.

Alors, même si le ThGRF présente un potentiel thérapeutique dans un certain nombre d'indications qui pourraient être plus importantes que la lipodystrophie associée au VIH, nous considérons que cette indication constitue une bonne porte d'entrée du point de vue affaires et gestion du risque. Cependant, on ne s'arrêtera pas là ! Nous évaluons déjà une deuxième indication.

Selon vous, où en sera Theratechnologies l'année prochaine ?

Nous voulons être en développement avancé dans la lipodystrophie associée au VIH; pour nous, c'est la priorité. Nous devrions aussi avoir identifié une deuxième indication pour le ThGRF et nous devrions avoir élaboré un plan d'action cohérent pour générer de la valeur dans notre programme sur le diabète. Notre situation financière devrait demeurer solide, et ce qui est important pour le long terme, nous devrions avoir une équipe de direction expérimentée composée à la fois d'individus talentueux qui sont déjà en place, et de nouveaux visages provenant de l'industrie qui viendront consolider l'équipe et apporter de nouvelles perspectives à nos efforts.

Quelques mots pour terminer ?

Passons à l'action !

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Yves Rosconi'. The signature is fluid and cursive, written on a light-colored background.

Yves Rosconi
Président et chef de la direction
Le 1^{er} mars 2005

Le ThGRF est un analogue du facteur de libération de l'hormone de croissance (GRF), une hormone naturelle qui stimule la sécrétion de l'hormone de croissance (GH) par l'hypophyse.

L'hormone de croissance contrôle certaines activités fondamentales de l'organisme. Durant les premières années, elle stimule la croissance. Cependant, la sécrétion de l'hormone de croissance décline avec les années. Elle commence à diminuer dès l'âge de 20 ans et est réduite de 60 % vers l'âge de 65 ans. Ce déficit peut entraîner une diminution de la masse musculaire, une accumulation de tissu adipeux, une déminéralisation osseuse et une capacité réduite de régénération tissulaire.

Parmi les indications potentielles du ThGRF, mentionnons le syndrome métabolique (accumulation de graisses et complications reliées) ainsi que la cachexie (perte musculaire) associée à la maladie chronique.

le ThGRF dans la lipodystrophie associée au VIH

Ce que nous avons appris sur le ThGRF et la lipodystrophie associée au VIH

Avant d'évaluer l'efficacité du ThGRF dans la lipodystrophie associée au VIH, nous avons mené une étude aux États-Unis afin de vérifier son innocuité chez des patients atteints de diabète de type 2, un segment important du marché du syndrome métabolique. Il s'agissait d'une étude de 53 patients à double-insu, randomisée, contrôlée par placebo, et en groupes parallèles. Les résultats ont démontré que le ThGRF a un bon profil d'innocuité, est bien toléré et n'interfère pas avec le contrôle de la glycémie chez les patients diabétiques.

Ces données d'innocuité ont motivé notre décision d'évaluer le ThGRF chez les patients atteints de lipodystrophie associée au VIH. L'étape suivante visait à en vérifier l'efficacité. Les résultats d'une étude clinique de phase II annoncés en 2004 ont confirmé le potentiel de ce produit comme traitement dans la prise en charge des patients souffrant de lipodystrophie associée au VIH. Cette étude à double-insu, randomisée et contrôlée par placebo impliquant 61 patients, s'est déroulée dans sept centres au Canada et aux États-Unis. Les faits saillants de cette étude comprennent une baisse de 15,7 % de la graisse viscérale par rapport à la valeur de base, tandis que les patients ayant reçu un placebo ont démontré une réduction de 5,4 % par rapport à la valeur de base. Une fois de plus, le ThGRF a été bien toléré.



STEVE GRINSPOON, M.D.
Directeur, Programme de nutrition métabolique, professeur agrégé de médecine, *Harvard Medical School* et investigateur principal pour les États-Unis



JULIAN FALUTZ, M.D.
Directeur, Clinique métabolique VIH, Hôpital Général de Montréal, professeur adjoint, *McGill University Medical School*, et investigateur principal pour le Canada

Le VIH est passé au rang de maladie chronique et touche environ un million de personnes en Amérique du Nord. De plus, quelque 40 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Un nombre croissant de ces patients sont susceptibles de développer un syndrome appelé lipodystrophie associée au VIH. Ce syndrome, qui apparaît principalement chez les patients qui, par ailleurs, répondent bien aux nouveaux traitements contre le VIH, est souvent caractérisé par une accumulation de graisse viscérale ou lipohypertrophie, ainsi que par des désordres métaboliques importants, incluant une dyslipidémie et une intolérance au glucose. Cet état constitue un facteur de risque de maladies cardiovasculaires et de diabète de type 2. En plus de ces risques pour la santé, les anomalies corporelles qui en résultent peuvent stigmatiser les patients et les inciter à ne pas adhérer à leur régime thérapeutique anti-VIH. Environ 148 000 hommes et femmes souffrent de lipohypertrophie associée au VIH en Amérique du Nord.


À l'heure actuelle, aucun traitement n'a été approuvé pour la lipohypertrophie et ce syndrome demeure un besoin médical non comblé. Les deux produits les plus avancés au niveau développement clinique sont l'hormone de croissance humaine recombinante et le ThGRF de Theratechnologies. Un aspect intéressant du ThGRF est qu'il a démontré un bon profil d'innocuité chez les patients intolérants au glucose et les patients diabétiques, lesquels représentent environ 35 % à 40 % de tous les patients atteints de lipodystrophie associée au VIH.

Une porte d'entrée sur le marché pour Theratechnologies

Nos résultats cliniques indiquent clairement que le ThGRF est un traitement potentiel pour les patients atteints de lipodystrophie associée au VIH. Mais cette indication représente-t-elle une bonne décision d'affaires ? La réponse est oui. Voici pourquoi :

- La lipodystrophie associée au VIH est un besoin médical non comblé, nous procurant la possibilité d'être parmi les premiers à offrir un traitement à ces patients.
- Le coût et la conduite de ce programme de développement avancé devraient être à la portée d'une entreprise de la taille de Theratechnologies.
- Le marché est facilement accessible, parce que les patients sont traités par un nombre relativement peu élevé de médecins spécialisés dans le VIH.
- Le profil d'innocuité du ThGRF, particulièrement chez les patients diabétiques et prédiabétiques, pourrait être un avantage important.
- Le marché potentiel est attrayant en termes de dollars.

Ces arguments ainsi que nos résultats cliniques positifs nous ont incités à choisir la lipodystrophie associée au VIH pour le développement avancé du ThGRF en 2004. Nous avons soumis une demande de rencontre à la *Food and Drug Administration* (FDA) aux États-Unis en décembre et une rencontre avec les agents de réglementation est prévue pour mars 2005. Selon la réponse de la FDA, notre objectif est de débiter une première étude clinique avancée vers le milieu de 2005.



Theratechnologies travaille activement à plusieurs nouvelles molécules ciblant le diabète de type 2. Le projet le plus avancé se concentre sur le *glucagon-like peptide-1* (GLP-1). Notre équipe de découverte a produit plus de 100 analogues du GLP-1 naturel en vue de créer un portefeuille de produits, chacun présentant des propriétés uniques et se prêtant à un régime thérapeutique spécifique.

Par exemple, le TH0318 est un analogue du GLP-1 qui a été développé à titre de thérapie potentielle de remplacement. On a stabilisé le GLP-1 en le liant à une petite molécule. De cette façon, le TH0318 devient effectivement supérieur au GLP-1 naturel parce qu'il ne se dégrade pas aussi rapidement dans le sang. Hormis cette particularité, le GLP-1 modifié est identique à l'hormone naturelle, ce qui réduit les chances de provoquer une réaction immunitaire chez le patient.

le diabète de type 2

Theratechnologies et le diabète de type 2

Nous ne nous sommes pas arrêtés là. Le TH0318 a été par la suite modifié de plusieurs façons afin d'augmenter sa durée d'action au-delà de celle du GLP-1 naturel. Plusieurs autres analogues ont été produits, le plus prometteur d'entre eux étant le TH0396. Dans nos essais chez des animaux diabétiques, le TH0396 a été plus puissant que le GLP-1 naturel et avait une durée d'action de plus de 12 heures comparativement à deux à trois heures pour l'hormone naturelle. Grâce à sa plus longue durée d'action, le TH0396 a le potentiel d'être administré une fois par jour.

Bien que le GLP-1 soit notre projet le plus avancé dans le diabète, notre portefeuille préclinique renferme plusieurs autres molécules intéressantes et innovatrices. Un exemple est notre projet sur les transporteurs de glucose couplés au sodium (SGLT). Les SGLT, qui se retrouvent dans les reins, sont responsables de la réabsorption du glucose dans l'urine et de sa recirculation dans le sang. Grâce à notre capacité de découverte, nous avons mis au point des antagonistes qui inhibent les activités des SGLT, diminuant ainsi les taux de glucose dans le sang.



Bruno Lussier, M.D., M.B.A.
Directeur médical, Theratechnologies

Le diabète de type 2 survient généralement après l'âge de 40 ans et représente la forme la plus commune du diabète. Les patients atteints de diabète souffrent d'une résistance à l'insuline ou encore d'une production insuffisante d'insuline, une hormone qui permet au glucose (sucre) d'entrer dans les cellules afin d'être converti en énergie. Le diabète mène souvent à de sévères complications telles que les maladies cardiaques, les accidents cérébrovasculaires, la cécité, l'insuffisance rénale, la neuropathie, et finalement la mort prématurée.

Le diabète, auquel on associe plusieurs traitements sans toutefois connaître de cure définitive, approche le stade de l'épidémie, se propageant à un taux trois fois supérieur à celui de la croissance de la population en Amérique du Nord. Environ 18 millions de personnes aux États-Unis souffrent de diabète alors que 41 millions de personnes sont à risque parce qu'elles présentent des conditions prédiabétiques. La population vieillissante, la sédentarité ainsi que l'obésité favorisent la croissance rapide du diabète.

Bien que différentes approches soient disponibles depuis longtemps sur le marché, il reste encore des lacunes à l'arsenal thérapeutique et d'importants besoins à combler dans le traitement du diabète. L'une des nouvelles thérapies potentielles les plus prometteuses est le GLP-1. Cette hormone, produite par l'intestin, stimule la production d'insuline d'après le niveau de glycémie, elle contrôle la vidange gastrique et inhibe la prise alimentaire. De plus, contrairement aux autres traitements du diabète présents sur le marché auxquels est associé un gain de poids, le GLP-1 semble induire une perte de poids !

À partir d'ici, quels sont nos objectifs ?

Le marché du diabète de type 2 croît rapidement et le créneau attribué au développement du GLP-1, en particulier, est très occupé puisque les grandes pharmaceutiques tentent de se positionner dans cette classe thérapeutique prometteuse.

L'approche de Theratechnologies a été d'appliquer son expertise dans les peptides au développement d'un portefeuille d'analogues du GLP-1, chacun présentant un profil pharmacodynamique distinct. Notre objectif est maintenant de combiner ces forces avec les capacités de développement et de commercialisation d'une grande pharmaceutique, afin d'amener une formule non injectable du GLP-1 sur le marché.

Parallèlement au programme GLP-1, nous continuons de développer nos molécules au stade préclinique. Notre but est d'identifier des médicaments candidats innovateurs qui pourront nous hisser aux premiers rangs dans le domaine du diabète de type 2.



A. Jean de Grandpré, c.c., c.r.
Président du conseil,
Theratechnologies

M. A. Jean de Grandpré a contribué à la croissance exceptionnelle de Bell Canada en tant que président du conseil et chef de la direction, et il s'est illustré en tant que fondateur ainsi que président du conseil et chef de la direction de BCE. En reconnaissance de ses réalisations, il a été admis au Temple de la renommée de l'entreprise canadienne. M. de Grandpré a également été administrateur d'autres importantes sociétés canadiennes et américaines, notamment Northern Telecom Limitée, Chrysler Corporation, Sun Life et la Banque TD. Il siège au Conseil d'administration de Theratechnologies depuis sa création en octobre 1993 et a été nommé président du conseil en septembre 1996.



Yves Rosconi, B.Sc. Pharm., M.B.A.
Président et chef de la direction,
Theratechnologies

M. Yves Rosconi apporte à Theratechnologies plus de 25 années d'expérience dans le domaine de l'industrie pharmaceutique à l'échelle internationale. Il a débuté sa carrière aux Laboratoires Abbott et a par la suite travaillé pendant 21 ans chez Rhône-Poulenc Rorer au Canada et en Australie où des responsabilités grandissantes lui ont été octroyées, dont le poste de président-directeur général des opérations canadiennes. Après avoir quitté Rhône-Poulenc Rorer, il a été chef de l'exploitation des Laboratoires Æterna pendant deux ans avant de se joindre à Aventis (Paris) en tant que premier vice-président responsable de la division Afrique et Moyen-Orient.

membres du Conseil



Luc Tanguay, M.Sc., CFA
Premier vice-président exécutif et chef de la
direction financière, Theratechnologies

M. Luc Tanguay joue un rôle actif dans l'industrie de la biotechnologie depuis plus de 15 ans. Comme haut dirigeant chez Theratechnologies depuis 1996, il a contribué à la croissance de la Société notamment en facilitant son accès à des capitaux publics et privés. Membre du Conseil d'administration de la Société depuis 1993, il a occupé depuis son entrée en fonctions différents postes de direction. Avant de se joindre à Theratechnologies, M. Tanguay a fait carrière aux services de financement des sociétés chez Lévesque Beaubien (aujourd'hui Financière Banque Nationale) où il a aidé plusieurs organisations à s'établir comme sociétés publiques.



Gilles Cloutier, Ph.D.
Président du conseil,
URRMA Biopharma

Le Dr Gilles Cloutier est fondateur et président du conseil de URRMA Biopharma. Il cumule plus de trente ans d'expérience au sein de l'industrie pharmaceutique, dont cinq années auprès de sociétés de recherche contractuelle offrant un appui stratégique à l'industrie biotechnologique et pharmaceutique. Le Dr Cloutier a également occupé des postes clés dans des grandes entreprises pharmaceutiques nord-américaines où il a acquis une expertise en recherche clinique. L'étendue de son expérience englobe le développement et l'approbation de médicaments au Canada, aux États-Unis et en Europe.



André Delambre, CA

Vice-président exécutif, finances et administration, Les Productions Feeling

Membre du Conseil d'administration de Theratechnologies depuis 2000, M. André Delambre est vice-président exécutif de Les Productions Feeling inc., gérant notamment les affaires de la célèbre artiste Céline Dion. Auparavant, M. Delambre était associé au sein de l'étude d'experts comptables et conseils, Samson, Bélair, Deloitte & Touche. M. Delambre s'est impliqué activement auprès de diverses fondations en tant qu'administrateur et sollicitateur de fonds et créa en 2003 la Fondation André Delambre destinée à venir en aide aux personnes atteintes de sclérose latérale amyotrophique.



Robert G. Goyer, Ph.D.

Professeur émérite, Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal

Le Dr Robert Goyer possède plus de 40 ans d'expérience dans le domaine pharmaceutique. Ancien président de Jouveinal Canada et de Clinipharm inc., le Dr Goyer est également ex-doyen de la faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. Reconnu pour sa grande expertise en matière de développement de médicaments, il a siégé au sein de plusieurs entreprises et organismes gouvernementaux. Il a notamment été président du Comité consultatif sur la procédure d'homologation des médicaments du Directeur des produits thérapeutiques de Santé Canada et membre du conseil d'administration de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Plus récemment, il était président du Conseil du médicament (Québec).



Paul Pommier, M.B.A.

Administrateur de sociétés

M. Paul Pommier a œuvré pendant plus de 25 ans à la Financière Banque Nationale où il a occupé plus récemment la fonction de premier vice-président exécutif au financement corporatif et gouvernemental. Au cours de sa carrière, il a, entre autres, dirigé les opérations de financement public et privé, les fusions et acquisitions ainsi que les activités de mise en marché des nouvelles émissions. Sous sa direction, la Financière Banque Nationale a développé une expertise de premier ordre dans les financements utilisant des abris fiscaux. Retiré de ses fonctions depuis 1997, M. Pommier demeure administrateur de sociétés.



Jean-Denis Talon

Président du conseil, AXA Canada

M. Jean-Denis Talon a fait carrière pendant plus de 20 ans au sein de la société AXA Assurances où il a éventuellement occupé le poste de président et chef de la direction. M. Talon est actuellement président du conseil, AXA Canada. Ancien président du comité des affaires financières du Bureau d'assurance du Canada, il est également administrateur de sociétés.

Rapport de gestion

Le présent rapport fournit le point de vue de la direction sur la situation financière et sur les résultats d'exploitation de Theratechnologies inc. (« Theratechnologies ou la Société »), sur une base consolidée pour les périodes de douze mois terminées le 30 novembre 2004 (« 2004 ») et le 30 novembre 2003 (« 2003 »). Cette information est datée du 14 janvier 2005 et doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés et notes y afférentes qui ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Sauf indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens.

Vue d'ensemble

Theratechnologies est une entreprise canadienne de biopharmaceutique qui met au point et développe des produits thérapeutiques innovateurs. L'expertise scientifique de la Société se concentre sur une classe de molécules connues sous le nom de peptides, de petites protéines au potentiel thérapeutique. Le portefeuille de produits de Theratechnologies inclut actuellement plusieurs peptides à des étapes de développement variées.

Le ThGRF (« TH9507 ») est le produit en développement clinique le plus avancé de Theratechnologies. En avril 2004, la Société a annoncé les résultats d'une étude de phase II sur le ThGRF chez des patients atteints de lipodystrophie associée au VIH, un état caractérisé par des changements au niveau de la composition corporelle et des troubles métaboliques. Les faits saillants de cette étude incluent un bon profil d'innocuité, un effet positif clair sur la composition corporelle et une réduction cliniquement significative du gras viscéral sans affecter le gras sous-cutané.

Sur la base des résultats cliniques encourageants et du potentiel de cette indication, la Société a sélectionné en juin la lipodystrophie associée au VIH à titre de première indication pour le développement avancé du ThGRF. Les préparatifs en vue d'une rencontre avec la *Food and Drug Administration* (« FDA ») aux États-Unis ont ensuite été complétés et la demande de rencontre a été soumise en décembre. La rencontre avec la FDA aura lieu en mars 2005.

Theratechnologies a également continué à bâtir sa position dans le diabète de type 2 en 2005. Le projet le plus avancé se concentre sur une hormone naturelle nommée *glucagon-like peptide-1* (« GLP-1 »). L'équipe de découverte de la Société a créé plus d'une centaine d'analogues du GLP-1. Chaque analogue présente un ensemble de propriétés uniques, de sorte qu'il pourrait se prêter à un régime thérapeutique spécifique. Un de ces analogues, le TH0318, est entré en phase I de développement clinique en octobre 2004, et les résultats préliminaires sont prévus au cours du premier trimestre de 2005.

Theratechnologies est en voie de vendre ses participations dans Celmed BioSciences et Andromed. Ces décisions s'inscrivent dans la stratégie de la Société de concentrer toutes ses ressources disponibles à sa mission première.

Information annuelle choisie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés le 30 novembre (redressés, note 2 B))
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2004	2003	2002
Revenus	2 649 \$	4 006 \$	8 571 \$
Recherche et développement avant crédits d'impôt et subventions	18 439 \$	22 562 \$	23 716 \$
Perte d'exploitation avant les frais de restructuration, les gains et la quote-part de la perte d'Andromed	(22 870) \$	(26 235) \$	(21 319) \$
Gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution	5 808 \$	772 \$	8 488 \$
Perte découlant des activités poursuivies	(24 929) \$	(29 062) \$	(14 320) \$
Perte nette	(22 816) \$	(33 799) \$	(14 764) \$
Perte de base et diluée par action (note 8 F)) :			
Activités poursuivies nettes de la part des actionnaires sans contrôle	(0,66) \$	(0,83) \$	(0,41) \$
Activités abandonnées nettes de la part des actionnaires sans contrôle	–	(0,27)	(0,07)
Perte nette	(0,66)	(1,10)	(0,48)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Rapport de gestion

BILANS CONSOLIDÉS

aux 30 novembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2004	2003	2002
Liquidités (espèces, quasi-espèces et placements obligataires)	42 054 \$	73 840 \$	102 907 \$
Crédits d'impôt et subventions à recevoir	754 \$	1 117 \$	2 135 \$
Placements dans des sociétés	1 362 \$	2 395 \$	3 517 \$
Actif total	67 950 \$	94 592 \$	140 498 \$
Capital-actions	155 594 \$	139 791 \$	139 223 \$
Avoir des actionnaires	62 954 \$	70 434 \$	102 636 \$

Résultats d'exploitation

CONSOLIDATION ET PLACEMENTS

Le 2 juillet 2004, Celmed BioSciences inc. (« Celmed ») a procédé à l'acquisition de NewBiotics inc. et à l'émission d'actions de son capital-actions aux actionnaires de la société acquise. Suite à cette opération, la participation de Theratechnologies dans Celmed a été réduite de 59,7 % à 42 %. Une clause d'ajustement relative à la participation des investisseurs fondateurs pourrait réduire cette participation à 37,3 %. Ainsi, depuis cette date, la Société n'exerce plus de contrôle sur Celmed et le placement dans cette société est comptabilisé à la valeur de consolidation. Les résultats consolidés de Theratechnologies incluent donc les résultats de Celmed jusqu'au 2 juillet 2004 (voir note 2 A) afférente aux états financiers consolidés).

REVENUS

Les revenus consolidés de Theratechnologies pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004 se sont élevés à 2 649 000 \$ (2 093 000 \$ sans Celmed), par rapport à 4 006 000 \$ (2 603 000 \$ sans Celmed) en 2003. La diminution des revenus est attribuable à une diminution des liquidités (espèces et quasi-espèces, et placements obligataires) ainsi qu'à un rendement plus faible sur les placements en raison de la chute des taux d'intérêt.

ACTIVITÉS DE R ET D

Les frais de recherche et développement (R et D) consolidés, avant crédits d'impôt et subventions, ont totalisé 18 439 000 \$ (14 380 000 \$ sans Celmed) pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, comparativement à 22 562 000 \$ (16 963 000 \$ sans Celmed) en 2003. Le niveau plus élevé des dépenses en 2003 est lié aux études de phase II sur le ThGRF qui ont été complétées au deuxième trimestre de 2004.

AUTRES FRAIS

Les frais généraux et administratifs, frais de ventes et de développement de marchés, brevets et amortissement des autres éléments d'actifs (« SG&A ») se sont élevés à 8 552 000 \$ (6 535 000 \$ sans Celmed) pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, comparativement à 9 155 000 \$ (5 520 000 \$ sans Celmed) en 2003. L'augmentation des SG&A est principalement due aux préparatifs nécessaires à la phase de développement avancée du ThGRF, à sa commercialisation future ainsi qu'à l'augmentation de l'investissement en brevets, due à la maturation et à l'accroissement du portefeuille de brevets.

FRAIS DE RESTRUCTURATION

La réorientation stratégique que Celmed avait entreprise en mars 2003 dans le but de donner priorité à l'avancement du programme clinique avait entraîné certains frais non récurrents classifiés sous la rubrique « Frais de restructuration ». Ces frais avaient totalisé 1 837 000 \$.

Rapport de gestion

QUOTE-PART DES PERTES DES SOCIÉTÉS SOUS INFLUENCE NOTABLE

La quote-part des pertes de Celmed et d'Andromed s'élève à 7 867 000 \$. Au 30 novembre 2004, Celmed a revu la valeur comptable de la propriété intellectuelle acquise lors de l'acquisition de NewBiotics, tel qu'exigé par le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. En fonction de cette analyse, Celmed a reconnu une baisse de valeur ainsi qu'une diminution des impôts futurs afférents, résultant en une perte non récurrente de 11 117 000 \$, soit une quote-part de 4 670 000 \$ pour Theratechnologies.

GAINS RELATIFS AUX PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS ET GAINS SUR DILUTION

Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2004, la Société a réalisé des gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution de 5 808 000 \$. Ces gains sont détaillés à la note 6 des états financiers consolidés.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Au cours du premier trimestre, Celmed a procédé à l'analyse de la poursuite de ses activités visant le traitement de la maladie de Parkinson. À la suite de cette analyse, Celmed a abandonné les efforts de développement de ce programme. En avril 2004, Celmed a disposé des actions qu'elle détenait dans sa filiale américaine dont les activités étaient reliées au domaine neurologique. En conséquence, les résultats d'exploitation de ces activités ont été reclassés dans la rubrique « activités abandonnées ».

RÉSULTATS NETS

La Société a enregistré, pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, une perte d'exploitation de 22 870 000 \$, avant les frais de restructuration, la quote-part des pertes des sociétés sous influence notable, les gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution, les activités abandonnées et la part des actionnaires sans contrôle, comparativement à une perte de 26 235 000 \$ en 2003. La perte nette s'est élevée à 22 816 000 \$ en 2004, comparativement à un montant de 33 799 000 \$ en 2003. Cet écart s'explique par un certain nombre d'éléments, notamment la fin des études de phase II sur le ThGRF, qui ont été complétées au deuxième trimestre 2004, les gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution, ainsi que la réduction, au cours de l'exercice, de la participation de la Société dans Celmed.

Résumé des résultats trimestriels

L'information financière sélectionnée et présentée ci-dessous est tirée des résultats financiers trimestriels non vérifiés pour chacun des huit derniers trimestres. Ceux-ci ont été redressés en fonction de la modification de convention comptable indiquée ci-dessous, et pour tenir compte des activités abandonnées. Ces informations incluent les résultats de Celmed jusqu'au 2 juillet 2004 (voir note 2 A) afférente aux états financiers consolidés).

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2004				2003			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	503 \$	585 \$	782 \$	779 \$	897 \$	941 \$	1 028 \$	1 140 \$
Pertes d'exploitation ⁽¹⁾	(4 655) \$	(4 289) \$	(6 832) \$	(7 094) \$	(7 805) \$	(6 694) \$	(6 513) \$	(5 223) \$
Perte découlant des activités poursuivies ⁽²⁾	(10 873) \$	(4 137) \$	(6 139) \$	(1 731) \$	(7 771) \$	(6 232) \$	(6 571) \$	(4 988) \$
Perte nette	(10 873) \$	(4 150) \$	(5 910) \$	(1 883) \$	(14 080) \$	(6 580) \$	(7 388) \$	(5 751) \$
Perte de base et diluée par action :								
Activités poursuivies ⁽²⁾	(0,31) \$	(0,12) \$	(0,17) \$	(0,06) \$	(0,25) \$	(0,20) \$	(0,21) \$	(0,16) \$
Perte nette	(0,31) \$	(0,12) \$	(0,17) \$	(0,06) \$	(0,46) \$	(0,21) \$	(0,24) \$	(0,19) \$

(1) Avant les frais de restructuration, la quote-part des pertes des sociétés sous influence notable, les gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution, les activités abandonnées et la part des actionnaires sans contrôle

(2) Net de la part des actionnaires sans contrôle

Rapport de gestion

Quatrième trimestre

Les revenus consolidés de Theratechnologies pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2004 se sont élevés à 503 000 \$, comparativement à 897 000 \$ (589 000 \$ sans Celmed) pour la même période en 2003. Les revenus pour 2004 ont été inférieurs en raison de la diminution des liquidités ainsi qu'à un rendement plus faible sur les placements en raison de la chute des taux d'intérêt.

Les frais de recherche et développement (R et D) consolidés, avant crédits d'impôt et subventions, se sont élevés à 3 563 000 \$ au quatrième trimestre de 2004, comparativement à 6 882 000 \$ (5 446 000 \$ sans Celmed) en 2003. Le niveau plus élevé des dépenses pour le quatrième trimestre de 2003 est lié aux études de phase II du ThGRF qui ont été complétées au deuxième trimestre de 2004.

Les frais généraux et administratifs, frais de ventes, brevets et amortissement des autres éléments d'actifs (SG&A) se sont élevés à 1 908 000 \$ au quatrième trimestre, comparativement à 2 277 000 \$ (1 178 000 \$ sans Celmed) pour la même période en 2003. L'augmentation des SG&A est principalement due aux préparatifs nécessaires à la phase de développement avancée du ThGRF, à sa commercialisation future ainsi qu'à l'augmentation de l'investissement en frais de brevets, due à l'avancement et à l'accroissement du portefeuille de brevets.

Conséquemment, la Société a enregistré, pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2004, une perte d'exploitation de 4 655 000 \$, avant les frais de restructuration, la quote-part de la perte d'une société sous influence notable, les gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution, les activités abandonnées et la part des actionnaires sans contrôle, comparativement à 7 805 000 \$ en 2003. La perte nette pour le quatrième trimestre s'est élevée à 10 873 000 \$, comparativement à un montant de 14 080 000 \$ en 2003.

Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2004, le rythme d'absorption (« *burn rate* ») lié aux activités d'exploitation, sans tenir compte de la variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation, s'élève à 4 286 000 \$, comparativement à un montant de 6 999 000 \$ (5 363 000 \$ sans Celmed) en 2003, reflétant les frais de R et D inférieurs décrits précédemment.

Situation de trésorerie et sources de financement

Les principaux besoins en capitaux de la Société consistent à financer ses activités de recherche et développement, son fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations. Depuis sa création, la Société a financé ses besoins en liquidités principalement grâce à des émissions publiques d'actions ordinaires, à des placements privés, à des crédits d'impôt à l'investissement, à des subventions, aux revenus d'intérêt, ainsi qu'aux produits et redevances tirés de technologies non stratégiques.

Theratechnologies a conservé une position de liquidités adéquate en 2004. Au 30 novembre 2004, les liquidités (espèces et quasi-espèces ainsi que les placements obligataires) se sont élevées à 42 054 000 \$ et les crédits d'impôt et subventions à recevoir à 754 000 \$, soit une somme totale de 42 808 000 \$.

La Société dispose d'une marge de crédit de 1 800 000 \$ pour ses besoins de financement à court terme. Au 30 novembre 2004, 693 000 \$ de ce montant étaient utilisés afin de garantir une lettre de crédit liée à la location des locaux.

La Société investit ses liquidités disponibles dans des titres à revenu fixe provenant d'organismes municipaux et paragonnementaux ainsi que d'entreprises bénéficiant de notations de crédit élevées et qui peuvent être convertis facilement en liquidités. Ces titres sont choisis en fonction du calendrier prévu des dépenses et en fonction des taux d'intérêt en vigueur.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, le rythme d'absorption (« *burn rate* ») représenté par les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, sans tenir compte de la variation des éléments d'actifs et de passif d'exploitation, s'est élevé à 20 776 000 \$ (15 941 000 \$ sans Celmed), comparativement à un montant de 23 654 000 \$ (17 044 000 \$ sans Celmed) en 2003.

Au premier trimestre de 2004, Theratechnologies a émis 4 542 500 actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 15 672 000 \$, incluant l'option aux fins d'attributions excédentaires. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2004, la Société a également émis 52 418 actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 131 000 \$.

Rapport de gestion

Le 7 octobre 2004, Andromed, une société sous influence notable, a annoncé un plan de valorisation et de restructuration visant à hausser à brève échéance sa valeur technologique et stratégique, dans la perspective de réaliser une transaction menant à la fusion ou à la vente partielle ou complète de cette société. Afin de se doter des ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan, Andromed a également réalisé le 6 octobre 2004 un placement privé auprès de quatre actionnaires importants qui ont à cette occasion souscrit 7 222 222 actions du capital-actions d'Andromed pour une valeur totale de 1 300 000 \$. Afin d'offrir à tous les actionnaires d'Andromed l'occasion de participer au financement selon les termes et conditions comparables, Andromed a procédé à une émission de droits de souscription d'une valeur maximale de 944 000 \$. Dans le cadre de ces transactions, la Société a souscrit à 1 939 864 actions d'Andromed pour 349 000 \$.

La Société est d'avis que ses liquidités suffiront à financer ses propres activités d'exploitation et ses besoins en capitaux respectifs pour au moins deux ans. Cependant, compte tenu des risques et incertitudes décrits ci-dessous, la Société devra peut-être entreprendre d'autres opérations de financement dans l'avenir afin de poursuivre ses activités.

Événement postérieur à la date du bilan

En décembre 2004, la Société a conclu une entente pour mettre fin aux trois projets de co-développement utilisant la technologie transdermique Macroflux® de ALZA Corporation. La Société conserve le droit de développer ses molécules avec tout autre mode d'administration et ALZA conserve les droits de commercialisation de sa technologie Macroflux® avec d'autres molécules. À cet effet, la Société a reçu une somme de 12 millions \$ US. Incluant ce montant, sur une base *pro forma*, les liquidités incluant les crédits d'impôt et subventions à recevoir de la Société s'élèveraient à près de 58 millions \$ à la fin de l'exercice, augmentant ainsi sa capacité de financer ses activités.

Engagements

Au 30 novembre 2004, les engagements de la Société concernent principalement un contrat de location-exploitation relié à ses locaux (voir note 10 aux états financiers consolidés). Les paiements exigibles en vertu de ce contrat de location-exploitation sont présentés ci-dessous.

PAIEMENTS EXIGÉS SELON L'ÉCHÉANCE

(en milliers de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Au-delà de 5 ans
Contrat de location-exploitation	4 403 \$	872 \$	2 374 \$	1 157 \$	– \$

Arrangements hors bilan

La Société n'est impliquée dans aucun financement hors bilan au 30 novembre 2004.

Opérations entre apparentés

En 2004, une partie des locaux a été utilisée par Celmed, une société sous influence notable, et une somme de 154 000 \$ a été portée en réduction des charges de loyer dans les résultats consolidés.

En 2004, la Société a fait l'acquisition d'améliorations locatives de Celmed pour 323 000 \$ suite à une entente afin de mettre fin à la sous-location en 2005. De plus, la Société s'est engagée à acquérir d'autres améliorations locatives apportées par Celmed aux locaux sous-loués pour la somme de 106 000 \$ en 2005.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et elles sont évaluées selon les montants convenus entre les parties.

Opérations projetées

En janvier 2005, la Société a annoncé son intention d'évaluer, en collaboration avec d'autres actionnaires, des alternatives stratégiques à l'égard de Celmed, incluant la vente de la société à d'autres propriétaires. En octobre 2004, Andromed avait annoncé un plan de valorisation et de restructuration visant à hausser à brève échéance sa valeur technologique et stratégique, dans la perspective de réaliser une transaction menant à la fusion ou à la vente partielle ou complète de cette société. Theratechnologies détient actuellement 42 % des actions de Celmed et 21 % des actions d'Andromed. Ces décisions s'inscrivent dans la stratégie de la Société de concentrer toutes ses ressources disponibles à sa mission première. Ces transactions ne devraient pas affecter de façon négative les liquidités de la Société ni engendrer de gain ou de perte significative.

Rapport de gestion

Principales estimations comptables

Pour dresser les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard de l'actif et du passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges indiqués pour les périodes à l'égard desquelles des informations sont présentées. Un changement dans les faits et circonstances d'une transaction pourrait modifier substantiellement l'application des conventions comptables et l'effet sur les états financiers en résultant. Les conventions comptables jugées être les plus importantes et nécessitant l'utilisation de jugement dans leur application sont énumérées ci-après.

IMMOBILISATIONS ET AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les immobilisations et autres éléments d'actif sont comptabilisés au prix coûtant. L'amortissement est déterminé selon les méthodes et les taux annuels qui tiennent compte de leur durée de vie utile et économique. La Société soumet ces actifs à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un tel actif peut ne pas être récupérable. Une baisse de valeur est constatée lorsque les estimations des flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient résulter de l'utilisation de l'actif et de son éventuelle cession sont inférieures à sa valeur comptable. Tel que mentionné précédemment, la Société a enregistré en 2003 une provision à l'égard de la propriété intellectuelle de Celmed liée à la technologie relative au domaine neurologique.

IMPÔTS SUR LE REVENU

Les impôts sur le revenu sont comptabilisés selon la méthode axée sur le bilan. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont constatés au bilan pour rendre compte des incidences fiscales futures des écarts entre la valeur des éléments d'actif et de passif présentés au bilan et leur valeur fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont établis sur la base des taux d'imposition les plus probables d'être en vigueur lorsque les actifs seront réalisés et les passifs acquittés. L'incidence des variations des taux d'imposition est constatée dans l'exercice au cours duquel ces taux changent. Au besoin, une provision pour moins-value est inscrite pour ramener les actifs d'impôts à un montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable. En estimant la réalisation des actifs d'impôts futurs, la direction considère s'il est plus probable qu'autrement qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs se réalisent. Leur réalisation est sujette à l'établissement de revenus imposables dans le futur et d'une stratégie en matière de planification fiscale. Au 30 novembre 2004, la Société a établi la nécessité de prendre une provision pour l'ensemble des actifs d'impôts futurs nets.

CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE

La contribution gouvernementale, qui consiste en subventions et en crédits d'impôt à la recherche, est constatée en tant que réduction des charges y afférentes et du coût de l'élément d'actif qui est acquis. Les crédits d'impôts sont disponibles selon les dépenses de recherche et développement admissibles lesquelles sont constituées de coûts directs et indirects et incluant une portion raisonnable de frais généraux. Les subventions sont sujettes au respect des termes et conditions des ententes y afférentes. La contribution gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la Société a respecté les conditions du programme de subventions approuvé ou, dans le cas des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une certitude raisonnable qu'ils seront réalisés.

Modification de convention comptable

En vertu des modifications apportées au chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, la Société a adopté par anticipation la recommandation de comptabiliser les attributions d'options d'achat d'actions aux employés selon la méthode de la juste valeur par application rétroactive et retraitement des chiffres correspondants de 2003 (voir la note 2 B) afférente aux états financiers consolidés).

Prises de positions récentes en comptabilité

La Société adoptera les nouvelles recommandations énoncées dans le CPN-142 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés « Accords de prestations multiples générateurs de produits » lequel traite de certains aspects de la comptabilisation, par un fournisseur, des accords en vertu desquels celui-ci exécutera de multiples activités génératrices de produits. Il contient des directives permettant de déterminer si un accord de prestations multiples comporte plus d'une unité de comptabilisation et, si c'est le cas, comment la contrepartie devrait être répartie entre les différentes unités.

Rapport de gestion

Instruments financiers

La Société détient des actifs financiers et des obligations en devises étrangères. Cependant, la valeur de ces actifs et obligations est faible et conséquemment, le risque relié aux fluctuations de ces devises étrangères est pratiquement nul.

Données sur les actions en circulation

Au 1^{er} mars 2005, le nombre d'actions émises et en circulation s'élevaient à 35 513 549 actions ordinaires, alors que les options en circulation octroyées en vertu du régime d'options d'achat d'actions s'établissaient à 2 731 499. De plus, 3 800 000 bons de souscription étaient en circulation.

Risques et incertitudes

RECHERCHE

La Société effectue des activités de recherche afin d'enrichir son portefeuille de produits thérapeutiques. Bien que la Société considère qu'elle dispose de ressources adéquates dans ce domaine, ses recherches pourraient s'avérer infructueuses et ne pas mener aux progrès escomptés pour que de nouvelles molécules franchissent un stade supérieur de développement.

BREVETS

Les brevets confèrent à leurs titulaires le droit exclusif d'exploiter et de commercialiser les inventions revendiquées dans les territoires donnés. Par conséquent, la réussite de la Société sera, en partie, tributaire de sa capacité d'obtenir des brevets, de maintenir leur enregistrement et de défendre leur validité. Cependant, rien ne garantit que les brevets accordés lui procureront un avantage concurrentiel, et qu'ils ne seront pas contestés par des tiers ou que les brevets de concurrents ne nuiront pas à ses activités commerciales. De plus, les concurrents pourraient, de leur côté, développer des produits similaires à ceux de la Société ou les copier en contournant les brevets accordés à la Société.

ÉTUDES PRÉCLINIQUES ET CLINIQUES

La Société mène actuellement différentes études précliniques et cliniques sur ses produits. La réalisation de ces études pourrait prendre plusieurs années et ainsi demander des ressources importantes de la part de la Société. L'obtention de résultats positifs et concluants, en temps opportun, dans le cadre de ces études est une condition essentielle à l'approbation par les autorités de réglementation et, par conséquent, à la commercialisation d'un produit. Rien ne garantit que les résultats seront satisfaisants et l'obtention de résultats insatisfaisants pourrait nuire de façon considérable au développement, à l'approbation et à la commercialisation des produits de la Société.

AUTORISATIONS RÉGLEMENTAIRES

Afin d'être en mesure de commercialiser ses produits et ainsi réaliser des revenus, la Société devra préalablement obtenir l'approbation des autorités réglementaires de chaque pays dans lequel elle souhaite vendre ses produits. Les produits de la Société pourraient ne pas répondre aux critères d'innocuité et d'efficacité établis par ces différentes autorités et conséquemment, ne pas obtenir les autorisations requises à leur commercialisation à l'égard d'une partie ou de toutes les indications visées.

COMMERCIALISATION

Les produits de la Société, une fois commercialisés, pourraient potentiellement faire concurrence à d'autres produits actuellement sur le marché. Les différents intervenants dans le secteur de la santé, soit ceux susceptibles de prescrire ou de dispenser les nouveaux médicaments commercialisés par la Société et ceux responsables du remboursement de médicaments, pourraient opter pour d'autres traitements que ceux offerts par la Société. De plus, le prix des produits médicaux est de plus en plus réglementé. Il ne peut donc pas être garanti que la Société sera en mesure de maintenir un niveau de prix suffisant à la réalisation d'un rendement approprié sur le capital qu'elle investit dans le développement des produits.

RESPONSABILITÉ DU FABRICANT

Le développement de produits thérapeutiques destinés à l'humain entraîne des risques de poursuites en matière de responsabilité du fabricant. Les assurances-responsabilité du fabricant sont coûteuses et ne procurent qu'une garantie limitée. La somme reliée à une poursuite de ce genre qui pourrait être intentée contre la Société pourrait éventuellement être supérieure à la garantie offerte et, de ce fait, produire un effet défavorable important sur la Société et sur sa situation financière.

Rapport de gestion

RESSOURCES FINANCIÈRES

Afin de réaliser sa stratégie de développement et de commercialisation à long terme, la Société pourrait devoir mobiliser des capitaux additionnels au moyen de nouvelles émissions d'actions, de subventions, d'ententes de collaboration ou de partenariats qui lui permettraient de financer ses activités, en tout ou en partie. Rien ne garantit que les fonds supplémentaires seront disponibles ni qu'ils pourront être obtenus à des conditions acceptables, permettant ainsi à la Société de commercialiser avec succès ses produits. Si un financement adéquat n'est pas disponible, la Société pourrait être contrainte à retarder, réduire ou éliminer un ou plusieurs de ses programmes de recherche.

CONCURRENCE

La Société est sujette aux pressions concurrentielles des sociétés pharmaceutiques, sociétés de biotechnologie, établissements d'enseignement supérieur et de recherche et organismes gouvernementaux, qui œuvrent dans les mêmes domaines qu'elle. Certains de ces organismes disposent de ressources financières, d'équipes et d'installations de recherche et développement supérieures à celles de la Société et pourraient mettre au point et commercialiser plus rapidement d'autres formes de traitements médicaux pouvant éventuellement faire concurrence aux produits de la Société.

RESSOURCES HUMAINES

Les membres de la direction et les scientifiques sont des gens hautement qualifiés qui jouent un rôle essentiel dans la gestion et le succès de la recherche et du développement des produits de la Société. La perte des services d'une part importante de ce groupe ou l'incapacité de la Société à attirer du personnel hautement qualifié pourraient nuire à la croissance de la Société.

VOLATILITÉ DU COURS DES ACTIONS

Le cours des actions de la Société est assujéti à une certaine volatilité. Les conditions générales du marché ainsi que les variations des résultats financiers, scientifiques et cliniques obtenus par rapport aux prévisions des investisseurs ainsi que des analystes financiers peuvent avoir un effet significatif sur le cours des actions de la Société. Au cours des dernières années, le cours des actions de nombreuses entreprises pharmaceutiques a subi des fluctuations extrêmes sans lien avec le rendement des entreprises visées.

Il ne peut être garanti que le cours des actions ordinaires ne continuera pas à fluctuer de façon importante dans l'avenir, y compris des fluctuations non reliées au rendement de la Société.

Informations additionnelles sur Theratechnologies

Des renseignements supplémentaires concernant Theratechnologies, incluant la notice annuelle de la Société, sont disponibles sur le site de SEDAR au www.sedar.com

Attestation de la direction relative aux états financiers

Les états financiers consolidés de Theratechnologies inc., qui sont présentés dans les pages qui suivent, ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel, sont la responsabilité de la direction et font l'objet d'approbation par le Conseil d'administration de la Société.

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice de jugements et d'estimations. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous les égards importants. L'information financière contenue ailleurs dans le rapport annuel est conforme aux données présentées dans les états financiers.

Pour assurer la justesse et l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers consolidés, la direction de la Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs. La direction estime que ces systèmes fournissent un degré raisonnable d'assurance que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers consolidés, et que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et préservés.

Le Conseil d'administration, principalement par l'entremise de son comité de vérification, est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et du contrôle interne. Le comité de vérification, dont aucun des membres ne participe aux activités quotidiennes de la Société, est nommé par le Conseil d'administration. Tous les membres de ce comité ont des compétences financières et au moins un de ses membres a une expertise financière. Ce comité rencontre périodiquement la direction, ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes liés aux processus de communication de l'information financière, de vérification et de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'acquitte adéquatement de ses responsabilités et afin de revoir les états financiers avec les vérificateurs externes.

Le comité de vérification fait part de ses constatations au Conseil d'administration lorsqu'il approuve la publication des états financiers à l'intention des actionnaires. De plus, le comité de vérification étudie, afin de soumettre à l'examen du conseil d'administration et à l'approbation des actionnaires, la reconduite des vérificateurs externes.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par les vérificateurs externes, KPMG s.r.l./SENCRL, conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification afin de présenter leurs constatations quant à l'exactitude de la présentation de l'information financière et de l'efficacité des contrôles internes.



Yves Rosconi
Président et chef de la direction



Luc Tanguay
Premier vice-président exécutif
et chef de la direction financière

Montréal, Canada
Le 14 janvier 2005

États financiers consolidés de

THERATECHNOLOGIES INC.

pour les exercices terminés les 30 novembre 2004 et 2003

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Theratechnologies inc. aux 30 novembre 2004 et 2003 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2004 et 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPM G s.r.l. / SEUCRL

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 14 janvier 2005

THERATECHNOLOGIES INC.

États financiers consolidés

Exercices terminés les 30 novembre 2004 et 2003

États financiers

Bilans consolidés	23
États consolidés des résultats	24
États consolidés du déficit	24
États consolidés des flux de trésorerie	25
Notes afférentes aux états financiers consolidés	26

Bilans consolidés

30 NOVEMBRE (en milliers de dollars)	2004	2003 (redressé, note 2 B))
Actif		
Actif à court terme :		
Espèces et quasi-espèces	436 \$	53 \$
Placements obligataires	17 513	39 303
Débiteurs	395	463
Crédits d'impôt et subventions à recevoir	754	1 117
Fournitures de recherche	1 542	990
Frais payés d'avance	202	597
	20 842	42 523
Placements obligataires	24 105	34 484
Placements dans des sociétés publiques (valeur du marché : 3 026 \$ en 2004; 5 876 \$ en 2003)	1 362	2 395
Placement dans une société privée (note 2 A))	11 367	–
Immobilisations (note 3)	2 234	5 324
Autres éléments d'actif (note 4)	8 040	9 866
	67 950 \$	94 592 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	4 996 \$	7 132 \$
Gain reporté	–	3 762
Part des actionnaires sans contrôle	–	13 264
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 8)	155 594	139 791
Surplus d'apport (note 2 B))	2 257	1 565
Déficit	(94 897)	(70 922)
	62 954	70 434
Engagements (note 10)		
Événement postérieur à la date du bilan (note 16)		
	67 950 \$	94 592 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,



Paul Pommier
Administrateur



André Delambre
Administrateur

États consolidés des résultats

EXERCICES TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE (en milliers de dollars, sauf les montants par action)	2004	2003 (redressé, note 2 B))
Revenus :		
Redevances, technologies et autres	269 \$	197 \$
Intérêts	2 380	3 809
	2 649	4 006
Coûts et frais d'exploitation :		
Recherche et développement	18 439	22 562
Crédits d'impôt et subventions	(1 472)	(1 476)
	16 967	21 086
Frais généraux et administratifs	6 640	7 561
Frais de vente et de développement de marchés	1 016	886
Brevets et amortissement des autres éléments d'actif	896	708
	25 519	30 241
Perte d'exploitation avant les éléments ci-dessous	(22 870)	(26 235)
Frais de restructuration (note 5)	–	(1 837)
Quote-part des pertes des sociétés sous influence notable	(7 867)	(1 762)
Gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution (note 6)	5 808	772
Perte découlant des activités poursuivies avant part des actions sans contrôle	(24 929)	(29 062)
Gain (perte) découlant des activités abandonnées (note 7)	109	(13 371)
Part des actionnaires sans contrôle	2 004	8 634
Perte nette	(22 816)\$	(33 799)\$
Perte de base et diluée par action (note 8 F)) :		
Activités poursuivies nettes de la part des actionnaires sans contrôle	(0,66)\$	(0,83)\$
Activités abandonnées nettes de la part des actionnaires sans contrôle	–	(0,27)
Perte nette	(0,66)	(1,10)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés du déficit

EXERCICES TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE (en milliers de dollars)	2004	2003
Déficit au début de l'exercice, redressé (note 2 B))	(70 922)\$	(37 123)\$
Perte nette	(22 816)	(33 799)
Frais d'émission d'actions	(1 159)	–
Déficit à la fin de l'exercice	(94 897)\$	(70 922)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

EXERCICES TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE (en milliers de dollars)	2004	2003 (redressé, note 2 B))
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Perte nette	(22 816)\$	(33 799)\$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	779	2 475
Amortissement des autres éléments d'actif	523	807
Rémunération à base d'actions	792	1 136
Quote-part des pertes des sociétés sous influence notable	7 867	1 762
Gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution	(5 808)	(772)
(Gain) perte découlant des activités abandonnées	(109)	13 371
Part des actionnaires sans contrôle	(2 004)	(8 634)
	(20 776)	(23 654)
Variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation :		
Intérêts à recevoir sur les placements obligataires	210	576
Débiteurs	(20)	145
Crédits d'impôt et subventions à recevoir	(541)	1 018
Fournitures de recherche	304	(981)
Frais payés d'avance	(173)	(109)
Créditeurs et charges à payer	(556)	(1 190)
	(776)	(541)
Espèces affectées aux activités abandonnées	(449)	(3 181)
	(22 001)	(27 376)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Émission d'actions	15 803	568
Frais d'émission d'actions	(1 159)	–
	14 644	568
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(646)	(1 368)
Cession d'immobilisations	122	25
Acquisition d'autres éléments d'actif	(728)	(338)
Acquisition de placements obligataires	(29 339)	(16 716)
Cession de placements obligataires	37 559	45 064
Acquisition de placements dans des sociétés publiques	(349)	–
Disposition de placements dans des sociétés publiques	2 481	132
Investissement net lié aux activités abandonnées	10	(134)
	9 110	26 665
Espèces et quasi-espèces relatives à Celmed (note 2 A))	(1 370)	–
Variation nette des espèces et quasi-espèces	383	(143)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	53	196
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	436 \$	53 \$

Se reporter à la note 15 pour les informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

1. Constitution et nature des activités

La Société, constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, est active dans le secteur des soins de la santé et de la biotechnologie. Les activités de recherche et de développement sont concentrées sur la mise au point de peptides thérapeutiques visant les troubles endocriniens et métaboliques.

2. Principales conventions comptables

A) CONSOLIDATION ET PLACEMENTS

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Toutes les opérations importantes et les soldes réciproques ont été éliminés.

Les placements dans des sociétés publiques sont représentés par les placements dans Andromed inc. (« Andromed ») et dans Ecopia BioSciences inc. (« Ecopia »).

Le placement dans Andromed, une société sous influence notable, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement dans Ecopia, un placement de portefeuille, est comptabilisé au coût.

Le 2 juillet 2004, Celmed BioSciences inc. (« Celmed ») a procédé à l'acquisition de NewBiotics inc. et à l'émission d'actions de son capital-actions aux actionnaires de la société acquise. Suite à cette opération, la participation de Theratechnologies dans Celmed a été réduite de 59,7 % à 42 %. Ainsi, depuis cette date, la Société n'exerce plus de contrôle sur Celmed et le placement dans cette société est comptabilisé à la valeur de consolidation.

Les éléments d'actif et de passif de Celmed à la date de cette transaction s'établissaient comme suit :

Espèces et quasi-espèces	1 370 \$
Placements obligataires	23 739
Débiteurs	88
Crédits d'impôt et subventions à recevoir	904
Fournitures de recherche	426
Frais payés d'avance	503
Immobilisations	2 793
Autres éléments d'actif	1 564
Créditeurs et charges à payer	2 502

B) RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

La Société a adopté par anticipation, le 1^{er} décembre 2001, les recommandations du chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés intitulées « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Seules les attributions octroyées à compter de la date d'adoption avaient été visées par cette nouvelle norme. Selon cette norme, les attributions d'options d'achat d'actions octroyées à des non-salariés doivent être comptabilisées selon la méthode de la juste valeur. Toutefois, aucune charge de rémunération n'était constatée lorsque des options d'achat d'actions étaient octroyées aux employés. Cependant, les renseignements *pro forma* sur la perte nette et la perte nette par action avaient été établis comme si la Société avait comptabilisé les attributions aux employés selon la méthode de la juste valeur pour les options octroyées depuis la date d'adoption. Toute contrepartie provenant de l'exercice d'options d'achat d'actions était créditée au capital-actions.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. Principales conventions comptables (suite)

B) RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS (suite)

En vertu de modifications subséquentes apportées au chapitre 3870, la Société a adopté par anticipation la recommandation de comptabiliser les attributions d'options d'achat d'actions aux employés selon la méthode de la juste valeur par application rétroactive et retraitement des chiffres correspondants de 2003. Cette mesure vise à prendre en compte la charge pour ces types d'attributions qui était incluse dans la note d'information *pro forma* pour les périodes antérieures, et ce depuis le 1er décembre 2001. Par conséquent, le déficit au début de 2004 et 2003 a été augmenté respectivement de 1 457 \$ et 428 \$. L'effet du redressement des résultats de 2003 est présenté ci-dessous :

	2003
Coûts et frais :	
Frais généraux et administratifs	732 \$
Recherche et développement	289
Frais de vente et de développement de marchés	115
	<u>1 136</u>
Part des actionnaires sans contrôle	(107)
Augmentation de la perte nette	<u>1 029 \$</u>

C) QUASI-ESPÈCES

Les quasi-espèces se limitent aux placements qui peuvent aisément être convertis en espèces, dont les échéances sont de moins de trois mois et pour lesquels la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont enregistrés au coût. Aux 30 novembre 2004 et 2003, il n'y avait aucune quasi-espèce.

D) PLACEMENTS OBLIGATAIRES

Les placements obligataires classés dans l'actif à court terme selon leur date d'échéance ou suivant l'estimation de la direction des besoins en matière de flux de trésorerie pour le prochain exercice sont inscrits au moindre du coût et de la juste valeur marchande. Les placements obligataires à long terme sont inscrits au coût. Ces placements, effectués auprès d'institutions dont la cote de crédit est élevée, peuvent être facilement convertis en espèces.

E) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est déterminé selon les méthodes et les taux annuels suivants :

Élément d'actif	Méthode	Taux/période
Matériel informatique	Dégressif	50 %
Équipement de laboratoire	Dégressif et linéaire	20 % 5 ans
Mobilier et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

La Société soumet les immobilisations à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'une immobilisation peut ne pas être recouvrable. Une baisse de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable. La juste valeur, à laquelle l'immobilisation serait mesurée, peut être établie sur la base d'informations ou de transactions comparables, ou d'autres techniques d'évaluation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. Principales conventions comptables (suite)

F) RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et des subventions, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont effectuées. Les dépenses de développement, s'il y a lieu, sont capitalisées quand elles répondent aux critères de capitalisation selon les principes comptables généralement reconnus. Aucuns frais de développement n'ont été capitalisés au cours des exercices terminés les 30 novembre 2004 et 2003.

G) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif comprennent, entre autres, les valeurs constatées relatives à la propriété intellectuelle, les frais de développement reportés et les frais de brevets.

Les valeurs associées à la propriété intellectuelle sont amorties sur une période variant entre 2 et 17 ans.

Les coûts des brevets ne représentent pas nécessairement leur valeur actuelle ou future, et le montant ultimement récupérable dépendra du succès de la commercialisation des produits y afférents. L'amortissement du coût des brevets est déterminé selon la durée de vie utile, variant entre 5 et 17 ans, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire.

Les frais de développement reportés sont amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 2 à 5 ans, à partir de l'exercice au cours duquel débute la commercialisation.

La direction examine le solde non amorti annuellement ou chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable et comptabilise toute baisse de la valeur comptable dans l'exercice au cours duquel la baisse survient.

Une baisse de valeur serait constatée si la valeur recouvrable de l'actif était inférieure à sa valeur comptable. La juste valeur, à laquelle l'actif serait alors mesuré, peut être établie sur la base d'informations ou de transactions comparables, ou d'autres techniques d'évaluation.

H) GAIN REPORTÉ

Le gain reporté en 2003 se compose de la part du gain sur dilution relatif à la participation dans Celmed BioSciences inc. (« Celmed ») (voir note 6).

I) IMPÔTS SUR LE REVENU

La Société a recours à la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur le revenu. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont constatés au bilan pour rendre compte des incidences fiscales futures des écarts entre la valeur des éléments d'actif et de passif présentés au bilan et leur valeur fiscale respective. Au besoin, une provision pour moins-value est inscrite pour ramener les actifs d'impôts à un montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont établis sur la base des taux d'imposition les plus probables d'être en vigueur lorsque les actifs seront réalisés et les passifs acquittés. L'incidence des variations des taux d'imposition est constatée dans l'exercice au cours duquel ces taux changent.

J) RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est déterminé au moyen du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

La méthode du rachat d'actions est utilisée pour le calcul du résultat dilué par action. Aux fins de ce calcul, un nombre d'actions supplémentaires est calculé en supposant que les options et les bons de souscription d'actions en circulation, si elles sont dilutives, ont été levés et que le produit de ces opérations a servi à l'acquisition d'actions ordinaires au cours moyen du marché durant la période couverte.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. Principales conventions comptables (suite)

K) RECONNAISSANCE DU REVENU

Les revenus tirés des contrats de recherche sont constatés lorsque les services à fournir sont rendus et que l'ensemble des conditions aux termes du contrat sous-jacent sont remplies. Les revenus faisant l'objet de paiements d'étape sont constatés seulement lorsque les événements spécifiés ont eu lieu et que le recouvrement est assuré.

Les paiements initiaux et les droits d'accès initial à la technologie sont reportés et constatés comme des revenus de façon systématique durant la période au cours de laquelle les biens ou services connexes sont livrés et dès que toutes les obligations sont remplies.

Les droits de licence sont constatés lorsque les conditions sont remplies ou que les événements sont réalisés aux termes du contrat de licence et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L) CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE

La contribution gouvernementale, qui consiste en subventions et en crédits d'impôt à la recherche, est constatée en tant que réduction des charges y afférentes et du coût de l'élément d'actif qui est acquis. La contribution gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la Société a respecté les conditions du programme de subventions approuvé ou, dans le cas des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une certitude raisonnable qu'ils seront réalisés.

M) MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les filiales étrangères de la Société sont considérées comme des établissements étrangers intégrés. Les éléments d'actif et de passif monétaires des établissements canadiens et étrangers libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux de change en vigueur au moment où les éléments d'actif et de passif en question sont acquis ou les éléments de passif sont pris en charge. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses d'amortissement qui sont converties aux mêmes taux que ceux qui sont utilisés pour la conversion des éléments d'actif correspondants. Les gains et les pertes de change sont pris en compte dans le calcul du bénéfice net ou de la perte nette.

N) ESTIMATIONS

Pour dresser les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard de l'actif et du passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges indiqués pour les périodes à l'égard desquelles des informations sont présentées. Les principaux éléments pour lesquels la direction doit faire des estimations concernent l'estimation du montant et l'évaluation du caractère recouvrable des crédits d'impôt et des subventions, des impôts futurs, ainsi que des brevets et de la propriété intellectuelle. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

3. Immobilisations

	2004		
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	545 \$	423 \$	122 \$
Équipement de laboratoire	1 403	743	660
Mobilier et équipement de bureau	806	423	383
Améliorations locatives	1 520	451	1 069
	4 274 \$	2 040 \$	2 234 \$

	2003		
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	1 416 \$	1 070 \$	346 \$
Équipement de laboratoire	4 396	2 071	2 325
Mobilier et équipement de bureau	1 197	477	720
Améliorations locatives	2 837	904	1 933
	9 846 \$	4 522 \$	5 324 \$

Au 30 novembre 2003, Celmed, qui était une filiale de la Société, détenait des immobilisations destinées à la revente ayant une valeur nette comptable de 206 \$, lesquelles sont incluses dans la rubrique « équipement de laboratoire ».

4. Autres éléments d'actif

	2004		
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Propriété intellectuelle	7 670 \$	1 555 \$	6 115 \$
Frais de brevets	1 870	839	1 031
Frais de développement reportés	262	70	192
Fournitures de recherche	702	–	702
	10 504 \$	2 464 \$	8 040 \$

	2003		
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Propriété intellectuelle	21 038 \$	14 539 \$	6 499 \$
Frais de brevets	2 055	864	1 191
Frais de développement reportés	262	70	192
Fournitures de recherche	1 984	–	1 984
	25 339 \$	15 473 \$	9 866 \$

Au 30 novembre 2003, l'amortissement cumulé relativement à la propriété intellectuelle inclut une baisse de valeur de 12 325 \$ (voir note 7).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

5. Frais de restructuration

En mars 2003, le conseil d'administration de Celmed approuvait une réorientation stratégique visant à intensifier les activités de développement clinique de la société à l'égard de ses deux plateformes technologiques : Theralux™, destinée au traitement de certains cancers, et Neuro, visant le traitement de la maladie de Parkinson. Ce changement d'orientation fut effectué dans le but de donner priorité à l'avancement du programme de développement clinique. La filiale a rapidement mis en oeuvre un plan d'action qui a été complété et qui incluait une réduction de son personnel. De plus, dans le cadre du plan annoncé, Celmed a reconnu une baisse de valeur de certains actifs incorporels de 90 \$, ainsi qu'une baisse au titre des améliorations locatives et des équipements de 1 186 \$. Cette baisse de valeur a été établie sur la base de la valeur recouvrable à partir d'informations obtenues de fournisseurs et d'autres entreprises oeuvrant dans le même secteur d'activité. Les frais de restructuration se sont élevés à 1 837 \$.

6. Gains relatifs aux participations dans des sociétés et gains sur dilution

Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2004, la Société a reconnu un gain de 2 018 \$, résultant de dispositions d'actions dans des sociétés publiques.

En janvier et février 2004, les investisseurs institutionnels de Celmed ont exercé des clauses d'ajustement relatives à leur participation, et la participation de Theratechnologies dans Celmed a été réduite de 61,6 % à 56,1 %. En février 2004, Celmed a procédé au rachat d'actions détenues par certains actionnaires pour une somme nominale, du fait que les jalons rattachés à ces actions n'ont pas été atteints. En avril 2004, Celmed a procédé au rachat d'actions détenues par un des actionnaires sans contrôle dans le cadre de la vente d'une filiale aux États-Unis. Ces rachats ont résulté en une augmentation de participation de la Société dans Celmed à 59,7 %.

À la suite de ces transactions, le gain reporté de 3 762 \$ a été attribué aux actionnaires sans contrôle, et l'ajustement de la part de ces actionnaires a résulté en un gain de 2 725 \$, lequel a été inscrit aux résultats.

En lien avec la transaction mentionnée à la note 2 A), la participation de Theratechnologies dans Celmed a été réduite de 59,7 % à 42 %. Une clause d'ajustement relative à la participation des investisseurs fondateurs pourrait réduire cette participation à 37,3 %. La Société a reconnu un gain de 1 046 \$ aux résultats. Un gain additionnel maximum de 2 332 \$ pourrait être reconnu dans la mesure où la clause d'ajustement ne serait pas exercée.

La Société a reconnu un gain de 19 \$ résultant de l'émission d'actions auprès de tiers par Andromed (772 \$ en 2003).

7. Activités abandonnées

Au cours du premier trimestre de 2004, Celmed a procédé à l'analyse de la poursuite de ses activités visant le traitement de la maladie de Parkinson. À la suite de cette analyse, Celmed a abandonné les efforts de développement de ce programme. En avril 2004, Celmed a disposé des actions qu'elle détenait dans sa filiale américaine dont les activités étaient reliées au domaine neurologique.

Compte tenu de l'incertitude reliée à la poursuite des activités mentionnées au paragraphe précédent et en l'absence de données additionnelles sur la valeur de la propriété intellectuelle, la Société a enregistré, en 2003, une baisse de valeur de 12 325 \$ relativement au montant inscrit y afférent. Une baisse de valeur de 645 \$ sur des immobilisations a également été reconnue sur la base de la valeur recouvrable établie à partir d'une estimation des flux de trésorerie futurs, d'informations de fournisseurs et d'autres entreprises oeuvrant dans un secteur d'activité similaire, et les impôts futurs de 3 075 \$ afférents à la propriété intellectuelle ont été renversés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

7. Activités abandonnées (suite)

En conséquence, les résultats d'exploitation de ces activités ont été reclassés dans la rubrique « activités abandonnées ». Ces résultats sont présentés ci-dessous :

	2004	2003
Coûts et frais :		
Frais généraux et administratifs	(20) \$	500 \$
Frais de vente et développement de marché	–	(2)
Recherche et développement	322	1 982
Brevets et amortissement des autres éléments d'actif	21	716
Frais de restructuration	–	13 323
Gain sur disposition d'une filiale	(432)	–
Impôts futurs	–	(3 148)
Gain (perte) découlant des activités abandonnées	109 \$	(13 371) \$
Gain (perte) découlant des activités abandonnées revenant à la société mère	64 \$	(8 237) \$
Part des actionnaires sans contrôle avant activités abandonnées	2 049 \$	3 500 \$
Perte découlant des activités poursuivies, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle	(22 880) \$	(25 562) \$

Au 30 novembre 2003, les principaux éléments d'actif et de passif reliés aux activités abandonnées étaient les suivants :

Frais payés d'avance	65 \$
Immobilisations	201
Créditeurs et charges à payer	52

8. Capital-actions

	2004	2003
Autorisé en nombre illimité et sans valeur nominale :		
Actions ordinaires		
Actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries		
Émis :		
35 513 549 actions ordinaires (30 918 631 en 2003)	155 594 \$	139 791 \$

A) MODIFICATIONS SURVENUES DANS LE CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

	Nombre	Dollars
Solde au 30 novembre 2002	30 785 813	139 223 \$
Actions émises à la suite de la levée d'options d'achat d'actions	107 000	441
Actions émises auprès d'employés	25 818	127
Solde au 30 novembre 2003	30 918 631	139 791
Actions émises dans le cadre d'un placement	4 542 500	15 672
Actions émises auprès d'employés	52 418	131
Solde au 30 novembre 2004	35 513 549	155 594 \$

Toutes les émissions d'actions ont été effectuées pour des contreparties en espèces.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

8. Capital-actions (suite)

B) RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions pour ses administrateurs, membres de la direction, employés, chercheurs et consultants en vertu duquel des options non cessibles pour l'achat d'actions ordinaires peuvent leur être octroyées. La date de levée d'une option ne peut excéder une période de 10 ans après la date de son octroi. Un nombre maximum de 3 500 000 options peut être octroyé en vertu du régime. En général, les options sont acquises lors de l'octroi ou sur une période variant de 3 à 5 ans.

Le nombre d'options non levées a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

	Options	Moyenne pondérée des prix de levée par action
Options au 30 novembre 2002	2 562 498	8,09 \$
Octroyées	295 000	5,47
Levées	(107 000)	4,12
Annulées	(98 999)	10,50
Options au 30 novembre 2003	2 651 499	7,87
Octroyées	355 000	2,87
Annulées	(224 999)	7,28
Options au 30 novembre 2004	2 781 500	7,28 \$

Le tableau suivant renferme des informations sur les options d'achat d'actions au 30 novembre 2004 :

Options en circulation			Options pouvant être levées			
Fourchette de prix	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (ans)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être levées	Prix de levée moyen pondéré	
2,35 \$ - 2,75 \$	255 000	9,85	2,55 \$	–	–	– \$
2,76 - 3,75	220 000	5,39	3,57	155 000	3,54	
3,76 - 4,60	430 000	2,07	4,53	430 000	4,53	
4,61 - 6,00	565 000	5,75	5,56	444 998	5,58	
6,01 - 9,00	365 000	6,23	8,03	228 332	8,04	
9,01 - 13,50	770 000	6,24	10,52	619 992	10,53	
13,51 - 20,00	176 500	6,08	15,24	174 100	15,24	
	2 781 500			2 052 422		

C) RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS

La juste valeur des options octroyées a été évaluée à la date d'attribution à l'aide du modèle de Black et Scholes selon les hypothèses suivantes pour Theratechnologies : taux d'intérêt sans risque variant de 3,65 % à 4,07 %, dividende prévu nul, volatilité prévue variant de 52 % à 55 % et durée moyenne prévue des options de 6 années. La juste valeur moyenne pondérée des 355 000 options octroyées au cours de l'exercice de douze mois terminé le 30 novembre 2004 est établie à 1,55 \$ l'option. En ce qui a trait à Celmed, société privée, les attributions d'options d'achat d'actions octroyées à des non-salariés sont comptabilisées dans les résultats de Theratechnologies selon la méthode de la juste valeur jusqu'au 2 juillet 2004. Les hypothèses sont les suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,98 %, dividende prévu nul, volatilité prévue nulle et durée moyenne prévue des options de 6 années. Celmed a octroyé 580 000 options avec une juste valeur moyenne pondérée de 1,04 \$ au cours de la période de sept mois arrêlée le 2 juillet 2004.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

8. Capital-actions (suite)

C) RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS (suite)

Le modèle Black et Scholes, utilisé par la Société pour calculer la valeur des options, ainsi que d'autres modèles reconnus, a été développé pour évaluer, sans restriction d'acquisition de droit, la juste valeur d'options pleinement transférables et circulant librement, une pratique qui diffère considérablement des attributions d'options d'achat d'actions de la Société. Ces modèles font appel à quatre hypothèses hautement subjectives, dont la volatilité future du cours de l'action et le temps écoulé jusqu'à l'exercice, qui contribuent considérablement au résultat du calcul.

D) BONS DE SOUSCRIPTION

- i) Relativement aux actions émises dans le cadre de placements, la Société a également octroyé des bons de souscription pour l'achat d'actions. Au 30 novembre 2004, il y avait 200 000 bons de souscription en circulation pour l'achat de 200 000 actions ordinaires au prix de 15 \$ l'action, expirant en octobre 2005.
- ii) Une convention incitative à un premier appel public à l'épargne de Celmed a été conclue entre la Société et certains actionnaires sans contrôle. À cet effet, la Société a émis à ces actionnaires sans contrôle 1 440 000 bons de souscription pour l'achat de 1 440 000 actions ordinaires de Theratechnologies. Les bons de souscription, qui seront gagnés aux dates indiquées ci-dessous, pourront être exercés dans la mesure où Celmed n'est pas une société ouverte ou une filiale à part entière et viendront également réduire le nombre de bons de souscription émis mentionnés dans le paragraphe suivant.

Date	Bons de souscription	Période d'exercice	Prix d'exercice
21 juin 2003	360 000	Deux ans	15,73 \$
21 juin 2004	360 000	Deux ans	17,30
21 juin 2005	720 000	Un an	17,30

De plus, la Société détient une option d'acheter (l'option d'achat) la totalité des actions de Celmed détenues par des tiers (les actionnaires sans contrôle) à des dates définies jusqu'en juin 2005. Cette option expire automatiquement si Celmed devenait une société inscrite à une bourse reconnue. Dans le cadre de cette option, la Société a émis aux actionnaires sans contrôle 3 600 000 bons de souscription pour l'achat de 3 600 000 actions ordinaires de Theratechnologies à des prix par action variant entre 14,30 \$ et 24,17 \$ selon la date d'exercice de l'option de la Société. Ces bons de souscription expirent automatiquement à la date la plus rapprochée de i) 21 juin 2006, ii) la date à laquelle les actions ordinaires de Celmed deviennent publiquement transigées sur une bourse reconnue, dans la mesure où la Société n'a pas exercé son option d'achat ou iii) après une période d'un an ou de deux ans après l'exercice de l'option d'achat.

E) PERTE DILUÉE PAR ACTION

La perte diluée par action n'a pas été présentée car l'effet des options et des bons de souscription aurait été anti-dilutif. De plus, pour 2004, l'exercice des options et des bons de souscription n'aurait pas été considéré dans un tel calcul puisque leurs prix d'exercice étaient supérieurs aux coûts moyens du marché.

F) NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'établit à 34 476 299 actions en 2004 et à 30 821 947 actions en 2003.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

9. Impôts futurs

Les éléments relatifs aux impôts sur le revenu s'établissent comme suit :

	2004	2003
Perte avant activités abandonnées et part des actionnaires sans contrôle	(24 929) \$	(29 062) \$
Taux d'imposition de base	31 %	33 %
Provision d'impôts sur le revenu calculé	(7 728)	(9 590)
Augmentation (diminution) des impôts sur le revenu imputables aux éléments suivants :		
Avantage fiscal éventuel, non inscrit, découlant des pertes de la période écoulée	6 733	7 724
Éléments non déductibles et autres	995	1 866
	- \$	-

Les incidences fiscales des écarts temporaires donnant lieu à des tranches importantes des actifs d'impôts futurs sont les suivantes :

	2004	2003
Actifs d'impôts futurs :		
Pertes reportables	10 012 \$	13 835 \$
Dépenses de recherche et de développement non utilisées	18 173	18 859
Immobilisations	195	33
Frais d'émission d'actions	320	660
Placements	9 750	385
Propriété intellectuelle - Canada	-	4 054
Déductions disponibles et autres	250	196
	38 700	38 022
Passifs d'impôts futurs :		
Propriété intellectuelle	(1 378)	(1 376)
	37 322	36 646
Moins provision	(37 322)	(36 646)
Actif d'impôts futurs net	- \$	-

En estimant la réalisation des actifs d'impôts futurs, la direction considère s'il est plus probable qu'autrement qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs se réalisent. Leur réalisation est sujette à l'établissement de revenus imposables dans le futur et d'une stratégie en matière de planification fiscale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

9. Impôts futurs (suite)

Au 30 novembre 2004, la Société dispose des déductions, des pertes et crédits suivants :

	Fédéral	Provincial
Dépenses de recherche et développement, sans limite de temps	50 744 \$	78 092 \$
Pertes reportables jusqu'en :		
2005	2 831 \$	2 105 \$
2006	2 895	2 338
2007	736	726
2008	–	3 539
2009	5 721	4 430
2010	10 593	10 447
2014	9 593	8 453
	32 369 \$	32 038 \$
Crédits d'impôt inutilisés échéant en :		
2005	973 \$	
2006	487	
2007	640	
2008	611	
2009	446	
2010	737	
2011	1 581	
2012	2 626	
2013	1 570	
2014	1 597	
	11 268 \$	
	Fédéral	Provincial
Frais d'émission d'actions	1 027 \$	1 027 \$
Excédent de la valeur fiscale des placements sur la valeur comptable	50 827	50 827
Déficit de la valeur fiscale de la propriété intellectuelle sur la valeur comptable	(7 185)	(7 185)
Excédent de la valeur fiscale des immobilisations sur la valeur comptable	667	537
Autres	645	564

10. Engagements

A) LOCATION DES LOCAUX

La Société loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant en mars 2010. Les paiements minimums exigibles selon les termes de ce contrat sont les suivants :

2005	872 \$
2006	780
2007	787
2008	807
2009	817
Par la suite	340
	4 403 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

10. Engagements (suite)

A) LOCATION DES LOCAUX (suite)

La Société est tenue de maintenir une lettre de crédit irrévocable d'un montant de 693 \$ (729 \$ en 2003), ainsi qu'une hypothèque mobilière de premier rang pouvant cependant être subordonnée à l'égard d'institutions prêteuses, d'un montant de 1 150 \$ et couvrant tous les biens meubles corporels se situant sur les lieux loués de la Société. Ce contrat est assorti de clauses de réduction progressive du montant de la lettre de crédit à compter de 2004 ainsi que d'une option d'achat de l'immeuble et du terrain y afférents.

B) La Société s'est engagée à acquérir pour la somme de 106 \$ des améliorations locatives apportées par Celmed aux locaux sous-loués.

C) MARGE DE CRÉDIT

La Société dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum de 1 800 \$, portant intérêt au taux de base majoré de 0,50 %, garantie par les placements obligataires. La valeur marchande des placements devra en tout temps être équivalente à 150 % des avances utilisées sur la marge de crédit. Dans l'éventualité où cette valeur marchande serait inférieure à 7 000 \$, la Société devra consentir, en faveur de la banque, une hypothèque mobilière de premier rang au montant de 1 850 \$ grevant des valeurs mobilières jugées satisfaisantes par la banque.

Au 30 novembre 2004, à l'exception des lettres de crédit mentionnées en A) ci-dessus, les marges de crédit dont bénéficie la Société n'étaient pas utilisées.

11. Licences

La Société possède certaines licences exclusives lui permettant de mettre en marché ou de commercialiser la propriété intellectuelle tirée d'activités confiées à certains centres de recherche. En vertu de telles licences, la Société s'est engagée à verser des redevances sur les ventes nettes de ses produits commercialisés ou, selon le cas, sur les sommes reçues en vertu d'une sous-licence, sous réserve de l'application des dispositions des ententes.

12. Opérations entre apparentés

En 2004, une partie des locaux a été utilisée par Celmed et une somme de 154 \$ a été portée en réduction des charges de loyer dans les résultats consolidés.

En 2004, la Société a fait l'acquisition d'améliorations locatives de Celmed pour 323 \$.

Au 30 novembre 2004, les créiteurs et charges à payer comprennent un montant dû à Celmed de 172 \$.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et elles sont évaluées selon les montants convenus entre les parties.

13. Instruments financiers

A) JUSTE VALEUR

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif financiers à court terme, incluant les espèces et quasi-espèces, débiteurs, crédits d'impôt et subventions à recevoir et créiteurs et charges à payer, se rapproche de leur juste valeur en raison des courtes échéances de ces instruments.

Les placements obligataires sont constitués de titres à revenu fixe provenant d'organismes municipaux et para-gouvernementaux ainsi que d'entreprises bénéficiant de cotes de crédit élevées (non inférieures à BBB+). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré des placements obligataires s'établit à 4 % environ. Les placements obligataires à long terme viennent à échéance comme suit : 5 810 \$ en 2006, 13 153 \$ en 2007, 4 677 \$ en 2008 et 465 \$ en 2009.

La juste valeur des placements obligataires s'élève à 41 222 \$ au 30 novembre 2004 (74 115 \$ en 2003).

La juste valeur des placements obligataires à court terme se rapproche du coût à ces dates.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

13. Instruments financiers (suite)

B) MONNAIE ÉTRANGÈRE

La Société possède des actifs et des passifs financiers libellés en monnaie étrangère. Cependant, la valeur de ces actifs et passifs est peu élevée, et, par conséquent, le risque lié à la fluctuation des devises étrangères est limité. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2004, un gain sur change de 122 \$ est inclus dans frais généraux et administratifs (275 \$ en 2003).

14. Informations sectorielles

La Société exerce essentiellement ses activités dans deux secteurs : le développement de peptides thérapeutiques et la thérapie cellulaire. Le développement de peptides thérapeutiques est poursuivi par Theratechnologies, alors que, depuis le 21 juin 2001, les activités de thérapie cellulaire relèvent de Celmed, une société sur laquelle Theratechnologies n'exerce plus de contrôle depuis le 2 juillet 2004 (voir note 2 A)). De plus, Andromed, une société sous influence notable, exerce ses activités dans le domaine de l'instrumentation médicale et est présentée dans « autres secteurs ».

Les secteurs isolables de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui concentrent leurs activités dans la recherche et le développement ainsi que dans la commercialisation de produits innovateurs destinés aux secteurs des soins de la santé et de la biotechnologie. Ils sont gérés séparément parce que chaque secteur exige une technologie et des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables des différents secteurs sont les mêmes que celles décrites dans le résumé des principales conventions comptables.

Les tableaux suivants comprennent l'information par secteur :

	2004				
	Peptides thérapeutiques	Thérapie cellulaire	Autres secteurs	Ajustements et éliminations intersectoriels	Totaux
Revenus provenant des clients externes	242 \$	– \$	– \$	– \$	242 \$
Revenus intersectoriels	85	–	–	(58)	27
Recherche et développement, montant net	13 237	3 730	–	–	16 967
Autres charges	6 535	2 075	–	(58)	8 552
Perte découlant des activités poursuivies	(17 624)	(11 933)	(939)	7 616	(22 880)
Perte nette	(17 624)	(11 869)	(939)	7 616	(22 816)
Actif total	55 238	11 367	1 408	(63)	67 950
Espèces et quasi-espèces	436	–	–	–	436
Placements obligataires	41 618	–	–	–	41 618
Flux de trésorerie :					
Exploitation	(17 125)	(4 876)	–	–	(22 001)
Investissement	2 909	6 201	–	–	9 110
Financement	14 644	–	–	–	14 644
Acquisition d'immobilisations	572	233	–	–	805

Les amortissements relatifs aux secteurs des peptides thérapeutiques et de la thérapie cellulaire s'élèvent à 1 033 \$ et 269 \$, respectivement, et sont inclus dans les dépenses de recherche et de développement et les autres charges.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2004 ET 2003
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

14. Informations sectorielles (suite)

					2003
	Peptides thérapeutiques	Thérapie cellulaire	Autres secteurs	Ajustements et éliminations intersectoriels	Totaux
Revenus provenant des clients externes	197 \$	– \$	– \$	– \$	197 \$
Revenus intersectoriels	152	–	–	(152)	–
Recherche et développement, montant net	16 182	4 904	–	–	21 086
Autres charges	5 521	3 786	–	(152)	9 155
Perte découlant des activités poursuivies	(18 951)	(14 254)	(1 762)	9 405	(25 562)
Perte nette	(18 951)	(22 491)	(1 762)	9 405	(33 799)
Actif total	56 251	36 065	2 395	(119)	94 592
Espèces et quasi-espèces	7	46	–	–	53
Placements obligataires	42 674	31 113	–	–	73 787
Flux de trésorerie :					
Exploitation	(17 993)	(9 383)	–	–	(27 376)
Investissement	17 394	9 271	–	–	26 665
Financement	568	–	–	–	568
Acquisition d'immobilisations	307	982	–	–	1 289

Les amortissements relatifs aux secteurs des peptides thérapeutiques et de la thérapie cellulaire s'élèvent à 1 051 \$ et 2 232 \$, respectivement et sont inclus dans les dépenses de recherche et de développement et les autres charges.

15. État des flux de trésorerie - informations supplémentaires

La Société a conclu les transactions suivantes n'ayant pas d'incidence sur les flux de trésorerie :

	2004	2003
Acquisition d'immobilisations et autres actifs financés par les créiteurs et charges à payer	1 085 \$	111 \$

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé des crédits d'impôt pour un montant total de 924 \$ (1 892 \$ en 2003).

16. Événement postérieur à la date du bilan

En décembre 2004, la Société a conclu une entente pour mettre fin aux trois projets de co-développement utilisant la technologie transdermique Macroflux® de ALZA Corporation. La Société conserve le droit de développer ses molécules avec tout autre mode d'administration et ALZA conserve les droits de commercialisation de sa technologie Macroflux® avec d'autres molécules. À cet effet, la Société a reçu un paiement de 12 000 \$ US. Incluant ce montant, sur une base *pro forma*, les liquidités, crédits d'impôt et subventions à recevoir de la Société s'élevaient à environ 58 000 \$ à la fin de l'exercice.

direction

Yves Rosconi, B.Sc. Pharm., M.B.A.
Président et chef de la direction

Luc Tanguay, M.Sc., CFA
Premier vice-président exécutif
et chef de la direction financière

Marie-Noël Colussi, CA
Vice-présidente, finances

Geneviève Dubuc, B. Comm., LL.L.
Directrice, services juridiques et secrétaire

Eckhardt S. Ferdinandi, Ph.D.
Vice-président, recherche préclinique

Peter McBride, B.A.
Vice-président, relations avec les investisseurs
et affaires publiques

Pierre Perazzelli, B.Sc.
Vice-président, développement pharmaceutique

Krishna Peri, Ph.D.
Vice-président, recherche

conseil consultatif scientifique

Roger Guillemin, M.D., Ph.D.
Prix Nobel de médecine
Professeur distingué, Salk Institute
Endocrinologue, codécouvreur avec le Dr Paul Brazeau
de la somatotrophine (GRF) et de la somatostatine

David Clemmons, M.D.
professeur de médecine,
chef de la division endocrinologie,
University of North Carolina at Chapel Hill

Ezio Ghigo, M.D., Ph.D.
chef du département d'endocrinologie,
Université de Turin (Italie)

George R. Merriam, M.D.
professeur de médecine,
division métabolisme, endocrinologie et nutrition,
University of Washington School of Medicine

A.J. van der Lely, M.D., Ph.D.
chef de la division d'endocrinologie,
Academic Hospital of the Erasmus University,
Rotterdam (Pays-Bas)

autres collaborateurs de recherche

Alcide Chapdelaine, M.D., M.Sc., C.S.P.Q., F.R.C.P.
Endocrinologue et chercheur
Ex-vice-doyen, Faculté de médecine,
Université de Montréal

Paul Brazeau, Ph.D.
Professeur titulaire, Faculté de médecine,
Université de Montréal

Sylvain Chemtob, M.D., Ph.D., F.R.C.P.
Professeur de pédiatrie, ophtalmologie et pharmacologie
à l'Université de Montréal,
et chercheur à l'Hôpital Sainte-Justine

Pascal Dubreuil, D.M.V., Ph.D.
Professeur titulaire, Université de Montréal,
Faculté de médecine vétérinaire

Denis Gravel, Ph.D., F.C.I.C.
Professeur émérite, Université de Montréal,
Département de chimie

informations sur l'entreprise

INSCRIPTION : Bourse de Toronto

SYMBOLE BOURSIER : TH

AGENT DE TRANSFERT ET
REGISTRAIRE

Trust Banque Nationale
1100, rue University, 9^e étage
Montréal (Québec)
Canada H3B 2G7

Téléphone : (514) 871-7171
Télécopieur : (514) 871-7442

VÉRIFICATEURS
KPMG s.r.l./SENCRL

BANQUE
Banque Nationale du Canada

ASSEMBLÉE ANNUELLE
DES ACTIONNAIRES
Le mercredi 13 avril 2005 à 10 h
Centre Mont-Royal
2200, rue Mansfield
Montréal (Québec)

CONTACTS – RELATIONS
AVEC LES INVESTISSEURS

Peter McBride
Téléphone : (514) 336-4804,
poste 215
Courrier électronique :
pmcbride@theratech.com

Tobie Trudel
Téléphone : (514) 336-4804,
poste 229
Courrier électronique :
ttrudel@theratech.com



2310, boulevard Alfred-Nobel
Montréal (Québec)
Canada H4S 2A4

Téléphone : (514) 336-7800
Télécopieur : (514) 336-7242
www.theratech.com